

## Décrets

Gouvernement du Québec

### Décret 115-2001, 21 février 2001

CONCERNANT l'exercice des fonctions du ministre de la Solidarité sociale

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE conformément à l'article 11 de la Loi sur l'exécutif (L.R.Q., c. E-18), les pouvoirs, devoirs et attributions du ministre de la Solidarité sociale soient conférés temporairement, du 22 février 2001 au 25 février 2001, à madame Diane Lemieux, membre du Conseil exécutif.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL NOËL DE TILLY

35606

Gouvernement du Québec

### Décret 116-2001, 21 février 2001

CONCERNANT le renouvellement de l'engagement à contrat de monsieur Jean-Guy Tremblay comme sous-ministre adjoint au ministère des Régions

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Jean-Guy Tremblay soit engagé de nouveau à contrat pour agir à titre de sous-ministre adjoint au ministère des Régions, pour une période de trois ans à compter du 12 mars 2001, aux conditions annexées ;

QUE le décret numéro 1523-98 du 16 décembre 1998 soit modifié en conséquence.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL NOËL DE TILLY

35607

Gouvernement du Québec

### Décret 117-2001, 21 février 2001

CONCERNANT la nomination de monsieur Pierre-Paul Roy comme sous-ministre adjoint au ministère des Régions

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Pierre-Paul Roy, domicilié à Montréal, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère des Régions, affecté au développement de la région des Laurentides, administrateur d'État II, au salaire annuel de 105 000 \$, à compter du 12 mars 2001 ;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat s'applique à monsieur Pierre Paul Roy, compte tenu des modifications qui y ont ou qui pourront y être apportées.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL NOËL DE TILLY

35608

Gouvernement du Québec

### Décret 118-2001, 21 février 2001

CONCERNANT la nomination de monsieur Jacques Doré comme sous-ministre adjoint par intérim au ministère du Travail

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Jacques Doré, commissaire général du travail au ministère du Travail, cadre supérieur classe II, soit nommé sous-ministre adjoint par intérim à ce ministère à compter des présentes ;

QU'à ce titre, monsieur Jacques Doré reçoive une rémunération additionnelle mensuelle de 475 \$.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL NOËL DE TILLY

35609